

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 24 AVRIL 2026

Le vendredi 24 avril 2026 à 19H00, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur AUCOMPTE Thierry, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de la convocation du Conseil Municipal le : 18 avril 2026

PRÉSENTS : AUCOMPTE Thierry, COSSIAUX-DUMONT Laurence, LEFEVRE Pascal, CATINAUD Gérard, PINAULT Joëlle, DEVOYON Cécile, BOUTET Hélène, BOULET Brigitte, OLIVEIRA DA SILVA Jade, GRIESE Sebastian, DEBRAS Frédéric, CONDEMINE Aurélie, GUILLARD Gérard et JOSSE Sylvain.

ABSENTS REPRESENTÉS : M. LALAIT Adrien a donné procuration à Mme BOUTET Hélène

Mme DEVOYON Cécile a été nommée secrétaire de séance.

La séance a débuté à 19h00.

Le Maire annonce qu'il y a une procuration.

Le quorum est atteint.

=====

- Lecture de l'ordre du jour : approuvé par tous

- Approbation des comptes rendus des séances du 20 et 27 mars 2026

- Dossiers traités par les élus :

- 1) M. AUCOMPTE souhaite faire un point sur ce début du mandat pour ces six semaines de travail, notamment sur le budget. C'est une enveloppe susceptible d'évoluer au fil du mandat.
- 2) RDV avec Messieurs FAYE et MARTIN – DRFIP, comptable et conseiller aux décideurs publics.
- 3) Laurence et Frédéric ont assisté aux deux premiers conseils communautaires d'ELAN.
- 4) Demande de RDV avec le syndicat de l'Ardour pour chercher à résoudre la problématique sur notre demande d'adhésion.
- 5) Captage de Lailloux : taux de radon qui ne convient pas par rapport à la référence de qualité. L'ARS demande de ne pas maintenir le captage de Lailloux. Dans l'urgence il est nécessaire de trouver de solutions. Carottage à 3 points prévus pour lundi. Vanne d'arrêt qui va être mise en place pour récupérer celle de Couze Gartempe, pas avant la fin de l'année.
- 6) L'école – Mme OLIVEIRA DA SILVA a rencontré l'ensemble des agents. Mme BETOULLE rencontre un problème ; elle garde jusqu'à 20 enfants à la garderie du soir seule, dont sept tous petits. RDV avec les maitresses la semaine prochaine.

7) Aussi, certains besoins ont été remontés. Les cantonniers, avec M. GUILLARD et M. CATINAUD ont établi un état des lieux des outils – savoir ainsi ce qu’il est nécessaire d’acheter pour remplacer les outils vétustes.

8) M. AUCOMPTE a rencontré le maire de Laurière – RDV le 5 juin pour préparer la rentrée scolaire. Plusieurs sujets à redéfinir, même avec le maire de Folles puisque certains enfants du RPI habitent la commune.

9) SIVOM – huit communes, gros projet = déplacement du lieu d’accueil du centre aéré, pour de meilleures conditions.

10) M. LEFEVRE a pu échanger avec Mme DUPIC – intervenante ELAN pour l’associatif et le tourisme. La commune pourra alors gérer elle-même sa diffusion d’information par l’interface « SIRTAKI ». Pascal centralise les données. L’idée est de permettre aux associations de pouvoir communiquer plus facilement.

11) Projet commerce = RDV avec Emilie BOISHARDY, qui a un avis favorable d’ELAN et de la banque. Visite des 3 locaux commerciaux. Consultation du plan établi par Emilie. RDV pris avec l’ATEC pour estimation du coût des travaux de rénovation des locaux. Mme BOUTET demande si un estimatif peut être fait avec d’autres artisans. Budgets souvent surévalué par l’ATEC. Sylvain demande quelles sont les subventions auxquelles on peut prétendre, disposer pour son installation. Mais besoin de vision financière plus précise du projet.

12) Projet en commun avec Folles = rives de la Gartempe, nettoyage. Potentielle boucle d’une commune à l’autre, passage pour relier les deux rives + sécurisation des voies d’accès aux voies de chemin de fer au niveau du Viaduc de Roncherolles.

13) Sujet logements : GARE et ECOLE – M. GUILLARD et Mme PINAULT ont supervisé. Les deux logements sont désormais viables à la location.

14) RDV notaire + gendarmerie pour faire le point sur d’éventuels sujets en cours.

15) RDV APAVE pour conformité électrique de la commune.

16) RDV ONF à venir également avec Mme PINAULT ; un des revenus principal des recettes de la commune. Estimatif de recettes étonnant – besoin aussi de planification sur les prochaines années.

17) Sujet POLOWNIA – arbres qui seraient plantés vers les grandes parcelles du CHAMBON. Appel à la DREAL car il semblerait que ce type de culture soit soumis à législation, autorisations et acceptations. Plantations sur plusieurs hectares sur ces terrains agricoles. La commune n’est pas informée, ni la DREAL, la DDT.

18) Mme BOUTET a reçu une plainte de Monsieur LEMAIRE par rapport à son problème de lampadaire qui éclaire trop, besoin de changement de l’ampoule.

19) Changement de la plage horaire d’allumage de l’éclairage publique pour notamment réduire les coûts.

=====

2026.023 – Vote des taux de fiscalités 2026

Légère augmentation des taux de la taxe d'habitation pour compenser une forte baisse des recettes issues des ventes de bois. Cette augmentation, qui permet également de sécuriser les recettes et de dégager un excédent supplémentaire à hauteur de 11 000 €.

POUR = 13 – CONTRE = 0 – ABSTENTION = 2

2026.024 – Approbation du budget principal de la commune 2026

Le conseil municipal décide de ne pas avoir recours à l'emprunt en 2026, afin de maîtriser l'endettement de la commune. Il s'agit de définir une enveloppe et non s'en exécuter. La prévision est de minimiser les dépenses et optimiser les recettes pour dégager une capacité d'autofinancement suffisante pour ne pas avoir recours à l'emprunt. Il a été proposé les montants d'équilibre suivants :
Section de Fonctionnement = 1 115 219,00 €

Section d'Investissement = 604 542,00 €

Accord à l'unanimité

2026.025 – Approbation du budget principal 2026 AEP

C'est un budget fragile. Beaucoup de dépenses ont été réalisées pour l'entretien et les réparations sur le réseau d'eau potable. Il faut compter également le remboursement sur le budget communal de la part du personnel, affecté à la gestion de l'eau. Même si les fuites sont actuellement moins importantes, il est préférable de faire une estimation à la hausse du prix de l'eau au m³, pour s'assurer de pouvoir effectuer des interventions lourdes. Il a été proposé les montants d'équilibre suivants :

Section de Fonctionnement = 153 724,00 €

Section d'Investissement = 112 133,00 €

Accord à l'unanimité

2026.026 – Désignation des membres des commissions communales

Le conseil municipal a désigné les membres répartis sur les 13 commissions.

Accord à l'unanimité

2026.027 – Désignation des membres de la Commission Communal des Impôts Directs

Cette commission se réunit une fois par an à la demande du directeur départemental des finances publiques pour fiabiliser les bases des impôts locaux. Elle a pour rôle de donner un avis sur les évaluations effectuées par l'administration fiscale. 24 personnes doivent être proposées pour candidater à cette commission.

Accord à l'unanimité

2026.028 – Désignation des membres de la Commission des liste électorales

Cette commission se réunit également une fois par an. Elle doit être constituée de conseillers qui ne doivent être ni adjoints, ni délégués, et sont pris dans l'ordre du tableau. Il faut 5 titulaires et les autres, seront suppléants.

Accord à l'unanimité

2026.029 – Recrutement d'agents non titulaires pour faire face à des besoins occasionnels ou à des besoins saisonniers

Cette délibération permet à la collectivité de recruter des agents non titulaires pour faire face à des besoins occasionnels. En l'occurrence, vu le nombre croissant d'enfants qui fréquentent la garderie du soir, il est impératif de recruter une autre personne qui secondera l'agent titulaire.

Accord à l'unanimité

2026.030 – Remboursement des frais de déplacements aux élus

Les membres du Conseil Municipal qui ne bénéficient pas d'indemnités de fonctions peuvent être appelés à effectuer des déplacements pour participer à des formations et des réunions dans les instances ou organismes où ils représentent la commune, lorsque celles-ci se tiennent hors de son territoire.

Accord à l'unanimité

2026.031 – Prêt à taux bonifié du Département – programme 2026

Enveloppe mise à disposition par le département pour effectuer des travaux.

Accord à l'unanimité

2026.032 – Modalités transports scolaires

Il convient de fixer pour les rentrées scolaires de septembre 2026, 2027 et 2028, les participations financières aux services de Transport Scolaire. Augmentations prévues et basées sur les relevés de la Région Nouvelle Aquitaine.

Accord à l'unanimité

2026.033 – Achat articles funéraires et parution des articles dans la presse

Achat d'articles funéraires (fleurs, gerbes, plaques ou autres) et de parution d'articles dans la presse à l'occasion du décès de personnes étant ou ayant été en rapport avec le fonctionnement de la collectivité : élus ou anciens élus, personnel actif ou retraité (ainsi que leurs conjoints), personnalités au service de diverses administrations, etc.

Accord à l'unanimité

2026.034 – Bail logement situé au 7 rue des Ecoles – location
Délibération reportée.

2026.035 – Bail logement situé au 7 rue des Ecoles – location
Délibération reportée.

Questions diverses :

1) Travaux de nuit : le service technique projette de faire des travaux la nuit du 30 avril sur le réseau d'eau potable pour ne pas perturber l'alimentation du réseau en journée. M. JOSSE pose la question sur la protection et l'assurance en cas d'accident des agents. Un projet de délibération sur les astreintes du personnel sera transmis au comité social territorial du centre départemental de gestion pour avis, puis validé lors d'un prochain conseil.

2) Si la commune décide de rejoindre le syndicat de l'Ardour, le prix du m3 sera de 2,30 €. Pour lisser le coût, la commune souhaiterait proposer au prochain conseil, le passage au prix de 2 € le m3 au lieu de 1,90 €, actuel.

3) Cette année, c'est le 130^{ème} anniversaire d'Elsa TRIOLET. Pour célébrer cet événement, la commune voudrait proposer un pique-nique littéraire avec lecture publique dans le square du bourg en son nom. Date prévue pour le jeudi 16 juillet 2026.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H30

La secrétaire de séance

DEVOYON Cécile



AUCOMPTTE Thierry